

JOP 2016 : félicitations !

Face au constat d'un gouvernement qui s'enorgueillit du seul nombre de médailles obtenues, le SNEP-FSU tient à souligner l'importance du système de formation actuel et le rôle essentiel qu'y jouent les cadres techniques d'Etat (les CTS) et plus généralement l'ensemble des professeurs de sport et CTPS sport qui contribuent à la réussite de nos sportifs.

Nous félicitons non seulement les médaillés, mais aussi l'ensemble des sportifs qui ont concouru lors de ces jeux. Nous y associons tout leur encadrement ainsi que leurs familles, sans qui rien ne serait possible. Nous n'oublions pas non plus celles et ceux qui n'ont pas pu vivre leur rêve olympique/paralympique à Rio (non sélectionnés, blessés, partenaires d'entraînement) malgré tous les efforts consentis. Félicitations à toutes et tous !

Gwénaëlle NATTER



LES JEUX DE RIO 2016 : POINT DE VUE D'UN PROF D'EPS

Les JOP de Rio ont mis à l'honneur du très haut niveau de performances et de techniques dans une pépinière d'activités sportives, dont un trop grand nombre sont ordinairement peu médiatisées.

Du très beau spectacle mais pas que...

L'excellence motrice est au rendez-vous, les choix tactiques et stratégiques sont omniprésents pour marquer, performer, se transcender le jour J, mais avec les autres sans lesquels la confrontation n'aurait pas de sens. La place du collectif y compris dans les épreuves les plus individuelles pour parvenir à la sérénité et au top (staff : de l'entraîneur au médecin...) y est indispensable. De la maîtrise du Sport, de l'émotion, de l'espace-temps... nous pouvons reprendre la classification de Bernard Jeu pour s'émerveiller des prouesses du corps humain. Nous assistons, à travers ces spectacles, aux créations techniques humaines les plus abouties, processus et produits d'une culture en marche dont s'est dotée l'espèce humaine à travers des siècles d'histoire d'entraînement, de transformation, d'essais, d'erreurs, qui sont le propre de l'apprentissage pour s'élever toujours plus dans la maîtrise de savoirs, savoirs -faire, savoir être... et des pouvoirs d'agir sur soi, les autres et son environnement. Cela doit interroger les enseignants d'EPS qui ont en charge la transmission d'objets culturels, toujours susceptibles d'évolution et de transformation. Cela doit aussi interpeller les professeurs de sport qui épaulent le mouvement sportif.

... l'ombre et la lumière

L'ombre des jeux, c'est le dopage avéré par quelques Athlètes durant ces épreuves, le trafic de billets par un membre du CIO, le mercantilisme exacerbé à travers les milliards investis, et les incontournables lobbyings. En toile de fond, la misère des favelas et les difficultés économiques du Brésil ont été occultées le temps de l'Olympiade. Nous ne sommes pas naïfs, les JOP, vitrine mondiale aux enjeux multiples et contradictoires (économique, politique, social, culturel) ne sont pas « hors du temps ». Dans ce contexte politique où le libéralisme tend à prédominer, le mercantilisme prévaut sur l'humain.

Pour autant, cela n'enlève rien à la lumière de ces mêmes JOP, par l'offre exceptionnelle proposée par l'ensemble de ces pratiques culturelles de haut niveau, par les qualités d'esprit d'un Kevin Mayer au décathlon (pour n'en retenir qu'un) et des valeurs sous-tendues au service du geste le plus efficace, de la forme et de la technique la plus aboutie, de la puissance, de la résistance à l'effort, de la souplesse, de la vélocité, autant de qualités nécessaires pour contribuer à produire du grand art, au même titre qu'une œuvre artistique, cinématographique, littéraire, photographique.

Notre rôle de formateur des acteurs et des spectateurs critiques du sport (les jeunes de 2016 seront les athlètes et le public de 2024), doit consister

à revendiquer auprès des pouvoirs publics, des installations adaptées à des programmations ouvertes d'APSA, à mettre en évidence les contradictions flagrantes entre les opérations de communication bon marché comme « le développement du sport de l'École à l'Université » et la faiblesse du budget du sport (sous la barre des 1%), en rabotant ici et là les moyens, pour que vivent et se développent des leviers de réussite comme les sections sportives et les options.

Pouvons-nous accepter le tournant pris par la Grande Bretagne qui porte ses efforts sur le haut niveau et délaisse le sport pour tous ? L'Etat français se désengage, laissant aux collectivités territoriales le soin de soutenir les clubs, qui sont la base du système à la française. L'Etat doit promouvoir une nation sportive et y mettre les moyens.

Patrick BASSIS,
enseignant d'EPS en lycée

JO, ça bouge pour les femmes !

Le constat est clair : il y a de plus en plus de femmes aux JO et dorénavant, femmes et hommes compétitionnent dans toutes les épreuves. Alors que les femmes représentaient à peine plus de 10% des athlètes aux JO de Londres en 1948, elles étaient plus de 44% il y a quatre ans, toujours à Londres. La part des femmes engagées aux JO de Rio tourne autour du chiffre record de 45%. Les femmes étaient parfois plus nombreuses que les hommes à Londres. Parmi les nations qui envoient le plus d'athlètes féminines à Rio, on retrouve les Etats-Unis (297 femmes, soit 54% de la délégation) et la Chine (246 femmes, 62%). A l'inverse, l'Irak et Monaco n'avaient aucune femme dans leur délégation !

Et la France ? Avec 43% du total, la France est proche de la moyenne internationale. Elle fait moins bien qu'à Londres (43,8%) mais, fait intéressant, c'est la première fois que le taux de présence des femmes n'augmente pas depuis 1972. En paralympique, le chiffre tombe à 33% de femmes ! Ces chiffres ne font pas oublier que les femmes disposent encore de 25 épreuves de moins. On n'oublie pas non plus le recul opéré aux jeux de Londres sur le respect de la charte olympique concernant les signes religieux...

Mais ce que nous devons repérer comme signe positif, c'est que 51 athlètes ont ouvertement revendiqué leur homosexualité. Dans un milieu où les actes, les paroles, les gestes, sont encore souvent empreints de sexisme ou d'homophobie, il faut reconnaître à ces sportifs.ves le courage d'une parole LGBT encore largement méprisée sur notre planète.

nina.charlier@snepfusu.net

RIO 2016, FIN DE PARTIE ET RÉSULTATS : résumé des débats du groupe JS du SNEP

Le tableau des médailles

La reproduction d'un certain ordre mondial

Une fois passé l'événement, on retient des moments de forte intensité, esthétiques, émouvants, dramatiques, et puis on fait les comptes. Ce qui saute aux yeux c'est la corrélation très forte entre puissance économique et résultats olympiques. Les 7 « premières nations » sur 208, raflent la mise : 157 médailles d'or sur 305 (soit 51,5 %) et 439 médailles au total sur 974 distribuées. Leur PIB cumulé correspond à 58% du PIB mondial. La glorieuse incertitude du sport était-elle vraiment au rendez-vous ? Les résultats paralympiques sont moins « concentrés » : 610 médailles tous métaux confondus sur 2347 distribuées (26%) pour ces mêmes nations (moins la Russie écartée pour dopage d'État). Le classement des nations est un peu bousculé avec l'Ukraine à la 3^e place, mais aussi l'Australie, les Pays Bas, l'Italie, qui rentrent dans le top 10. Enfin l'Iran, l'Ouzbékistan, le Nigéria, la Biélorussie et Cuba talonnent les résultats français.... Plusieurs nations significatives sur le plan démographique sont soit absentes, soit reléguées dans les profondeurs du classement : l'Inde bien sûr (1,3 milliards d'habitants mais 67^e nation olympique avec 2 médailles), mais aussi le Mexique, l'Égypte, le Vietnam, l'Indonésie, le Congo, le Nigéria, le Bangladesh.

Moments choisis

En revanche, on a pu assister à la fête des pays qui ne comptent jamais : les Fidji qui ont décrété un jour férié suite à la victoire de leur équipe de rugby à 7, le Kosovo et sa 1^{ère} championne olympique de judo qui a préféré représenter son pays plutôt que d'être naturalisée à coup de millions. Les résultats français nous ont procuré de bien belles émotions, notamment en boxe, avec 6 médailles et en athlétisme, où la belle diversité de disciplines récompensées fait plaisir ; l'accès de Christophe Lemaitre au podium du 200 m est juste incroyable ! Et bien sûr les 9 médailles de l'athlétisme aux jeux paralympiques ainsi que les 4 du tennis de table. Au total 70 médailles olympiques et paralympiques.

Le revers du tableau des médailles

La vie quotidienne aux temps des JO

Les déplacements se sont avérés compliqués, comme l'attente pour accéder aux lieux d'entraînement. De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer la soumission des épreuves aux horaires de la télévision américaine : le 3000 steeple couru

en pleine canicule, la finale du 100 m couru 1h après la dernière demi-finale !

La solitude de l'athlète sur la ligne d'arrivée

Les champions sont parfois bien seuls au moment des résultats. La nageuse en eau libre Aurélie Muller s'est trouvée dans une situation douloureuse après s'être vue abusivement disqualifiée alors qu'elle était arrivée 2^e. Le dépit de Camille Lacourt à l'arrivée du 100 m dos était visiblement augmenté par les soupçons de dopage dans sa discipline.



Le blues des athlètes paralympiques

Le malaise continue chez les sportifs paralympiques qui se sentent trop peu reconnus. L'absence du président du CIO Thomas Bach, à l'inauguration des jeux paralympiques comme pendant leur déroulement, leur donne en partie raison.

Le trou du CNOSF, 2 millions d'euros au club France

Le CNOSF a du mal à colmater le déficit du club France, malgré quelques soirées organisées pour la jet-set brésilienne.

Un service public de haut niveau

Enfin, n'oublions pas le rôle des professeurs de sports dans la préparation des sportifs, qualifiés ou pas, aux JOP. La moitié d'entre eux se préparent à l'INSEP et de très nombreux dans les pôles France situés en CREPS.

Les jeux dans la société de 2016

L'hystérisation des médias sur le comp- teur des médailles

La pression sur les athlètes et leurs staffs a dû être difficile à vivre les premiers jours des JO, sous ce déluge de commentaires angoissés de journalistes et spécialistes ! Comme si l'approche LOL-Fique les poursuivait jusqu'à Rio ! Comme si les sportifs avaient moins envie de succès que leurs supporters ! Comme si surtout ils avaient besoin d'une pression supplémentaire à l'approche de leurs épreuves ! Indécent, cette machine médiatique qui tourne à vide....

La retransmission : les belles couleurs du service public audio-visuel

Chacun a pu se réjouir des retransmissions nombreuses, commentées et explicatives sur l'ensemble des disciplines. De même, les jeux paralympiques ont bénéficié d'une audience plus large qu'aux éditions précédentes. Cela contribue à reconnaître socialement les pratiques handisport et sport adapté, à diminuer leur handicap social global !

Tribunes libres et tribunes vides

On ne peut oublier les mois de contestation sociale et de luttes qui ont précédé et accompagné les jeux ; la fête a été plus télévisuelle que populaire. On a déploré ces tribunes vides pourtant construites aux forceps budgétaires. Ce vide illustre celui des politiques sociales au Brésil. Lorsque les médias filmaient les cérémonies, la contestation reprenait ses droits, jusqu'à la bronca contre le nouveau chef d'état brésilien, véritable tartuffe de la lutte anti-corruption.

L'expression d'un certain chauvinisme

Le public brésilien, celui qui avait les moyens, s'est montré indigne, confondant supporter les siens et déstabiliser les concurrents. L'épisode de Renaud Lavillenie, tentant de se concentrer pour son ultime saut à la perche sous les sifflets, est l'illustration de ce chauvinisme dangereux pour le sport comme pour les sportifs.

Les athlètes, déjà citoyens du monde

La notion de nation, en sport comme en économie ou en philosophie, commence à se relativiser sérieusement. C'est la valse des sportifs qui se font naturaliser pour bénéficier de meilleures conditions sociales, financières et d'entraînement. Les entraîneurs eux-mêmes s'exportent volontiers, offrant leurs compétences aux plus offrants, affrontant parfois par sportif interposé leur propre nation. Cette situation ne peut être ignorée dans nos conceptions du haut niveau et des événements internationaux... ■

SPORT DE HAUT NIVEAU : le modèle anglais est-il à suivre ?

Le secrétaire d'Etat aux sports, ainsi que certaines fédérations, semblent plébisciter le système de financement du sport en Grande-Bretagne, générateur, à court terme, de médailles, mais à quel prix ?

De retour de Rio, Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports veut « transformer l'argent en or » et annonce la tenue d'états généraux du sport de haut niveau. Nul doute que l'idée de copier le modèle anglais va refaire surface (ce qui est assez cocasse en soit, car le modèle de financement anglais a été copié sur notre CNDS).

Pour comprendre ce qui se joue, il faut connaître les 7 points-clés du modèle anglais :

- 75% du budget du sport provient de la loterie nationale.
- Les subventions sont gérées par un organisme public/privé intitulé « UK Sport ».
- Les personnels de cette structure sont en CDD pour la durée d'une olympiade.
- L'élitisme est au centre de l'action ; l'efficacité absolue (les médailles aux JOP) est la clé de voûte de tout financement.
- Cet élitisme est appelé « culture de l'intransigeance » : subventions contre résultats.
- L'organisation du Sport de Haut Niveau est centralisée : l'élite des sportifs est regroupée en un seul lieu et ne participe qu'à peu de compétitions avec un seul objectif : les JOP.
- Les sportifs britanniques sont « invités » à dire tout le bien qu'ils pensent de la loterie nationale en achetant un ticket pour une médaille.



Cette organisation concerne uniquement les sports olympiques et pas les sports professionnels qui s'autofinancent (football, tennis, rugby). Il s'agit essentiellement de sports individuels, conséquence logique du calcul de rentabilité : un sportif pouvant ramener plusieurs médailles (exemple : cyclisme) coûte moins cher que plusieurs sportifs pour une seule médaille (les sports d'équipe).

Ce « modèle anglais » est inquiétant. Dans ce système de financement, le sport devient exclusi-

vement un vecteur de communication au service de la marque « Grande-Bretagne », avec la volonté de présenter une image positive et conquérante de ce pays. Par cette pratique, les dérapages en tous genres sont inévitables. Il remet en cause beaucoup de nos convictions. Le sport pour tous est exclu-

du de ce mode de financement ; la dimension éducative du sport en est absente ; le sport devient un produit de consommation courante ; le seul mot d'ordre semble être la fameuse phrase de Brénus « malheur au vaincu ».

Le SNEP-FSU ne cautionne pas ce système, qui est contraire à toutes les valeurs que nous défendons. De plus, nous doutons de l'efficacité d'un tel modèle à moyen/long terme : comment créer une élite si on ne soutient plus ni la base, ni les filières d'accès au haut niveau ? Le SNEP-FSU continuera de militer pour la reconnaissance de toutes les formes de pratiques et le respect de tous les sportifs. ■

Les états généraux du sport de haut niveau

De retour des jeux de Rio, le secrétaire d'Etat aux sports lance les états généraux du sport de haut niveau pour tirer le bilan des JOP 2016 et améliorer le système, afin de décrocher à l'avenir, davantage de médailles d'or, dans l'optique des jeux de Paris. En octobre, des tables rondes sont organisées partout en France, associant les acteurs du sport de haut niveau et de la performance, mais aussi les acteurs publics et privés qui y participent directement ou indirectement. **Un kit de concertation a été élaboré ; les 6 thématiques retenues sont :** définition du sport de haut niveau / améliorer la performance olympique et paralympique / le sport pour tous préfigurateur du sport de haut niveau / gouvernance du sport de haut niveau / rôle des territoires dans le sport de haut niveau / projet de vie du sportif de haut niveau.

Ayant découvert cette initiative dans la presse, les agents JS apprennent qu'ils ne sont finalement pas oubliés. Après que leurs collègues en CREPS aient été sollicités, les référents du sport de haut niveau dans les DR, sont en effet invités à participer à une réunion de concertation interne, à organiser entre le 07 et le 15 octobre, ainsi qu'à une journée thématique à l'INSEP le 17 octobre, où ils doivent accompagner leur directeur régional. Encore une fois, la méthode et les délais plus que contraints, traduisent un manque de respect des agents (qui devraient renoncer à tous leurs engagements professionnels pour se libérer) et une totale méconnaissance du fonctionnement actuel des DR recomposées (pendant la phase transitoire : plusieurs référents HN par région travaillant sur des sites distincts, ou référent nommé mais ne connaissant pas encore son nouveau territoire).

Si le SNEP-FSU n'est pas opposé au principe d'une large consultation des acteurs sur le sujet (il note d'ailleurs qu'il n'a pas été invité au lancement de l'opération à l'INSEP le 03/10/16), les conditions de mise en œuvre ne sont pas réunies pour garantir une véritable concertation. Dans des délais aussi courts (on imagine aisément que le calendrier politique pèse), comment ne pas penser qu'il s'agit juste de légitimer des préconisations déjà écrites à l'avance ? Le SNEP-FSU ne l'acceptera pas. ■

Gwénaëlle NATTER

L'Euro 2016 de football

La pauvreté du jeu pratiqué durant cet Euro ne saurait prendre le pas sur l'analyse de l'évènement. Le nouveau format imposé par l'UEFA (ne parlons pas du cadeau fiscal de l'Etat en matière de TVA, équivalent au budget sport, déjà évoqué par le SNEP-FSU) a débouché sur un taux de remplissage des stades de 91,7%, contre 98,6% en 2012. Mais la bonne question c'est : à quel prix ? Les tarifs des places demeurent prohibitifs et éloignent ce sport de ses racines populaires, élément déjà remarqué au moment du Mondial de football en 2014 au Brésil. Et que penser, sinon pour le dénoncer avec fermeté, des 10 000 places allouées aux Quartiers Prioritaires de la Ville sur l'ensemble de la compétition, soit 0,41% des spectateurs dans les stades de l'Euro ? Le comble a été atteint avec les places réservées aux personnes handicapées, coincées à ras du gazon, derrière l'écran des stadiers et loin de leurs accompagnateurs. Les « fan zones », réponse sécuritaire des pouvoirs publics aux menaces d'attentats, ont rempli leurs fonctions, ce qu'il convient de noter. Les incidents de Marseille (hooliganisme) questionnent naturellement les citoyens que nous sommes. Le comité de candidature de PARIS 2024 a matière à réfléchir pour changer la donne de son cahier des charges, s'il le veut humaniste. Le SNEP-FSU est prêt à y contribuer. ■

Michel ROTENBERG

Les différents secteurs du SNEP-FSU mobilisés

Compte-tenu de l'importance du sujet, tout le SNEP-FSU se mobilise et débat sur la position à tenir par rapport à la candidature de Paris pour accueillir les jeux olympiques et paralympiques de 2024. Le sujet ne laisse personne indifférent, qu'on y soit favorable ou fermement opposé, ou plus nuancé. Des débats ont lieu dans les différentes instances du SNEP-FSU : secrétariat national, conseil délibératif national (CDN) comprenant les secrétaires académiques et la direction nationale, CDN élargi aux secrétaires départementaux du SNEP-FSU. Parallèlement, un groupe de travail spécial JOP 2024 se réunit régulièrement ; il est composé des représentants SNEP-FSU en charge du secteur sport (JS), des équipements sportifs, du sport scolaire (UNSS), du supérieur, ainsi que des militants nationaux et locaux de la région parisienne. Sans attendre que la direction nationale du SNEP-FSU prenne une position officielle, le SNEP 93 s'est engagé auprès du mouvement sportif local. Quant au secteur JS, le sujet a été longuement débattu lors de la réunion des militants en septembre. Vous trouverez ici différents points de vue et pistes de réflexion. ■

CANDIDATURE PARIS 2024 : que les jeux voient l'avenir

La candidature pour les jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 déposée, le comité de candidature s'anime. La ligne d'arrivée est fixée au 13 septembre 2017.

N'ayant pas fait le choix de refuser de s'inscrire dans cette perspective tout en ayant une approche critique de ce type d'événements, le SNEP choisit de fixer ses exigences afin que les JOP portent notre vision de l'approche humaniste de l'activité sportive.

Le comité de candidature¹ joue un rôle essentiel à l'étape présente. Afin d'écartier toute suspicion à son égard et qu'il fasse valoir les exigences que la population est en droit d'attendre, nous pensons qu'il devrait réaffirmer plusieurs éléments.

D'abord écartons l'idée que cette candidature devrait résoudre toutes les questions économiques et sociales pour lesquelles notre pays a accumulé des retards. En même temps, les meilleures expériences antérieures montrent que l'organisation des JOP peut dynamiser des secteurs économiques, plus rarement sociaux car, dans la guerre internationale qui se mène à leur sujet, le sport devient vite un alibi ; lorsque les États cherchent à se débarrasser de toute pression budgétaire, ils les laissent soumis aux appétits financiers et économiques. Cela est à réorienter lorsque l'on sait qu'un courage politique suffisant permettrait de réinjecter dans le budget national 60 à 80 milliards d'euros, échappant actuellement au FISC français.

Pour fixer les JOP dans le cœur même de leur raison d'être, l'exploit sportif, le comité de candidature devrait faire avancer d'un même pas la candidature aux JOP avec une politique sportive ancrée sur le développement de toutes les formes de pratiques volontaires pour toutes et tous, en connexion avec une politique de l'EPS à l'école, à rebours des décisions présentes. Le gouvernement actuel cumule en effet deux types d'orientations contestables. Sur

le terrain de l'école, il fait disparaître l'EPS au DNB (ex brevet des collèges), promulgue des programmes sans intérêt, supprime des sections sportives et divers aménagements pour l'enseignement de la natation. Sur le terrain sportif, il faut se rendre à l'évidence que la dynamique de démocratisation est totalement en panne et ce, d'autant plus que ses personnels sont « impuissantes » dans les services, distancés sur leurs missions et, finalement « anonymisés » par rapport au mouvement sportif. Les personnels souffrent et ce n'est pas en les marginalisant qu'une politique sportive se mettra en place. D'ailleurs, on peut affirmer que faute d'une expansion des pratiques, les vertus morales et sociales du sport sont d'autant plus agitées : sport santé, sport intégration sociale etc. Tout cela est du leurre. Il faut des pratiques pour constater leurs effets. Le budget qui s'annonce sera au diapason des années précédentes : satisfecit du ministre d'un côté ; colère des acteurs de l'autre. Ce n'est pas comme cela que peut s'afficher une attitude conquérante à l'égard des JOP, entendons par là, un affichage international qui soit une future voie à suivre.

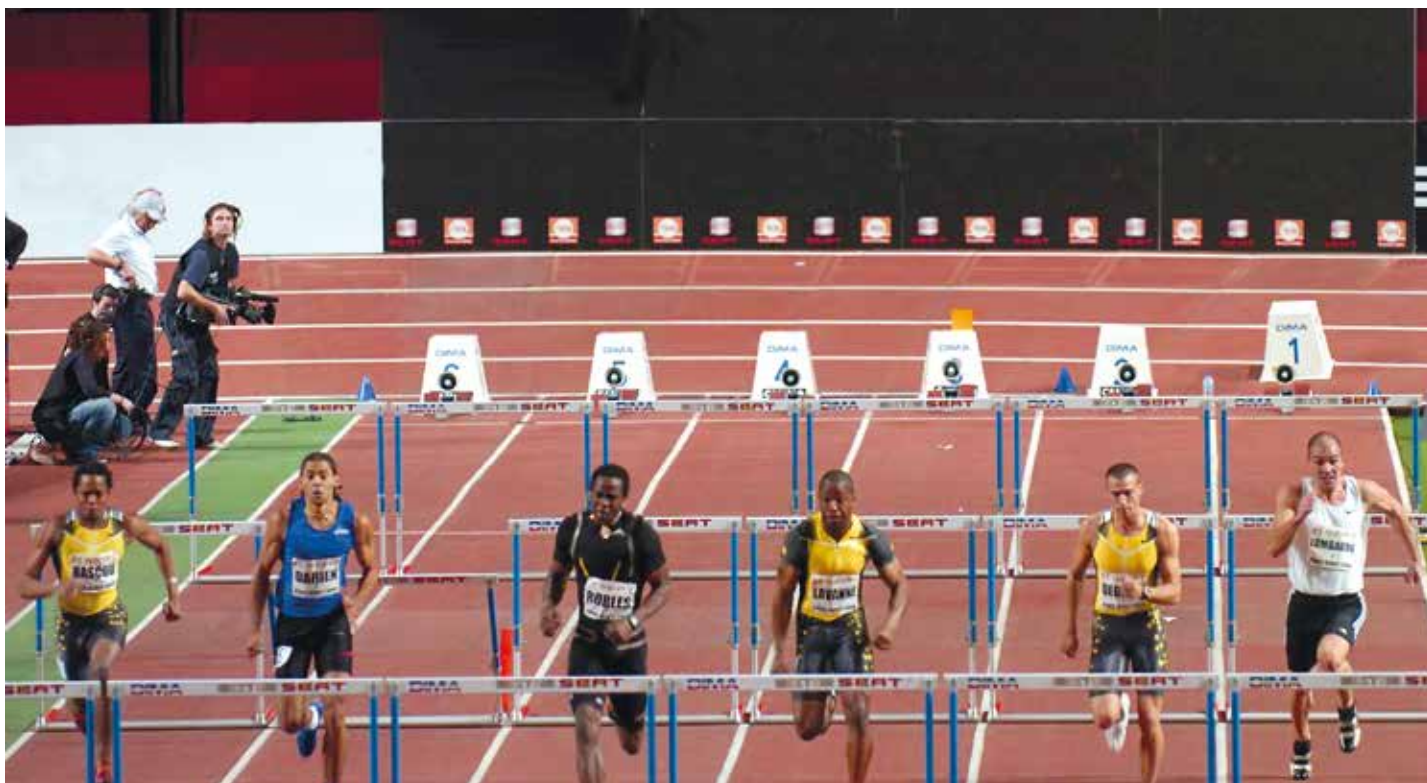
Nous devons faire entendre la double exigence : du sport et de l'EPS à l'école. 2024 doit se faire avec les jeunes, aujourd'hui scolarisés, futurs compétiteurs, mais aussi spectateurs et bénévoles. C'est dans l'école que se joue ce pari. Au lendemain des JOP de Londres, le ministre de l'éducation anglais sabrait l'EPS à l'école, et pourtant jeux dits réussis ! Raison de plus pour que le comité de candidature affirme fortement les options que nous avons dégagées, afin que le comité d'organisation, qui suivra, si Paris est désignée, ne soit pas tenté à faire des JOP un cocon parisiano-dyonisien, occupé à se partager des marchés. Les jeux olympiques sont nationaux et universels. Ils intéressent toute la France mais aussi, ils sont un vecteur d'influence au niveau international. Dans son agenda 2020, le CIO veut désenclaver le sport vers la pratique de tous. Un pari à relever. Il doit être le pari de toute la France. ■

Jean LAFONTAN

¹ Le comité de candidature n'est pas le comité d'organisation ; lui revient un rôle d'orientation dans les JO qu'il veut mettre en place, le comité d'organisation étant sur la mise en place concrète de l'ensemble des dispositifs.



© M. Hartmann par franceparalympique



© D. Lecatier

CANDIDATURE PARIS 2024

Le SNEP-FSU 93 s'invite dans le débat

Afin de ne pas laisser le comité de candidature et le département seuls responsables de la campagne sur les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, les profs d'EPS s'engagent avec les représentants du mouvement sportif de Seine Saint-Denis !

Depuis le 23 juin 2015 à La Courneuve, le SNEP-FSU 93 s'est invité dans les débats sur la candidature Paris 2024. En novembre 2015, les militants de l'EPS du 93, avec le comité FSGT 93 et le CDOS 93, ont fait le choix du contre-pied de la critique en bloc des JOP - symboles d'inégalités, de dopage, de dépenses publiques gâchées - en lançant un appel (<http://jop2024unechancepourle93.fr/>) qui engagerait, en cas d'obtention des Jeux pour Paris et le 93, au développement du sport dans le département. En effet, il serait impensable d'accueillir le plus grand événement sportif du monde, alors qu'1 élève sur 2 ne sait pas nager en 6^{ème} et que le taux de sportifs est un des plus faibles de France, malgré une population composée à 44% de moins de 30 ans !

L'enjeu sur cette question est de taille. Il passe, selon nous, par un développement global des conditions d'accès à la pratique sportive (équipements, transports, encadrement...). Si le sport est un élément constitutif de la culture humaine, il lui faut une politique de constructions et rénovations d'équipements sportifs de

proximité (futurs sites d'entraînement pour les JOP 2024). De même, les subventions pour les clubs qui accueillent les futurs sportifs (de plus ou moins haut niveau) ne peuvent pas subir la politique d'austérité à l'œuvre depuis plusieurs années. Enfin, les discours sur l'EPS (2016-17 : Année de l'Olympisme de l'École à l'Université pour le MEN) et les enjeux qu'elle porte sont aujourd'hui contradictoires avec les réformes, notamment la disparition de l'épreuve pratique d'EPS au brevet et la faiblesse des exigences des nouveaux programmes collège !

Face à l'impopularité liée à l'organisation des JOP, l'Etat doit s'engager aux côtés du mouvement sportif du 93. La dynamique de développement des territoires en amont des jeux, souhaitée par la charte de candidature fixée par le CIO, doit s'engager dès maintenant, à moins d'un an de la décision de la ville organisatrice. Pour cela, le SNEP-FSU appelle les acteurs du mouvement sportif français à s'inviter dans le débat, en pleine campagne présidentielle, pour peser sur une candidature qui pose bien l'enjeu du débat sur le sport aujourd'hui et ne se cantonne pas aux questions financières. Le sport en Seine Saint Denis et en France doit être pris au sérieux, cela passera par un engagement effectif de tous les acteurs du sport et de l'EPS. ■

Hugo PONTAIS,
secrétaire académique SNEP-FSU Créteil

La mobilisation des personnels JS

Ca y est, le ministère des sports demande la mobilisation de ses personnels pour soutenir la candidature de Paris à l'organisation des JOP 2024 !

Début juillet, les agents ont reçu un message leur demandant d'insérer dans la signature électronique de leurs mails le double logo Paris 2024/ministère.

Début septembre, les agents en services découvrent que des réunions de concertation sont organisées dans les CREPS avant le 30 septembre ; ils sont invités à y participer !

Dans la foulée, nous découvrons que nos services accueillent pour 8 mois des jeunes en service civique, avec pour mission de promouvoir, auprès de différents publics, la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024... ■

PARIS 2024, QUE FAIRE DES JEUX ?

Contribution du groupe JS du SNEP-FSU

Du ni-ni à l'appropriation critique du projet Paris 2024

La schizophrénie du militant spectateur (ou le contraire)

Chacun d'entre nous est porteur de critiques sur le système JOP, sur cet événement qui se veut virginal, utopiste, idéaliste, dans un monde de guerre et de barbarie, sur la collusion avec les marques les plus dominatrices, sur le dopage d'état ou diffus.

Et chacun d'entre nous (ou presque) ne peut s'empêcher de se brancher sur les médias, quand il n'est pas lui-même impliqué par passion ou par métier. Le citoyen comme le prof de sport est dans cette ambivalence...

Ne soyons donc plus dans cette posture de purs spectateurs du fait sportif de haut niveau et de sa critique, les jeux sont l'affaire de tous !

De par les moyens publics mobilisés, les jeux appartiennent de fait au plus grand nombre. De par leur retentissement planétaire, ils sont potentiellement vecteurs de toute critique de la domination.

Le SNEP-FSU peut et doit peser sur la posture et les orientations du comité de candidature Paris de 2024.

Du tableau des médailles à la fête du sport

Les limites du modèle nationaliste

La participation de délégations nationales aux jeux est un fait, c'est même un constituant de l'olympisme. Un autre constituant est l'universalisme : le nationalisme n'est donc pas l'alpha et l'oméga de toute participation aux jeux. Au contraire, à travers les valeurs des droits de l'homme et du progrès, les jeux sont aussi l'occasion pour les peuples et les nations de se parler. La candidature de Paris s'est placée sous le signe de l'héritage. Pour le SNEP-FSU, le débat doit donc être ouvert et la course aux médailles, nation par nation, ne saurait constituer l'unique sens de la participation aux jeux.

Les limites du modèle UK sport

Le sport britannique, inscrit dans la logique libérale à travers UK sport, est de fait devenu une caricature de sport étatique, où tout doit concourir à la victoire et où le triomphe de la nation sportive justifie tout. On mesure déjà le risque d'appauvrissement de la culture sportive des anglais, en concentrant les moyens sur les sports à forts potentiels de médailles olympiques. Le sport pour tous n'y est plus d'actualité, l'élite est prédéterminée et la dialectique sport pour tous / sport de haut niveau est renvoyée aux chimères des idéaux de progrès.

Redéfinir le statut de la victoire

N'y a-t-il que l'or qui compte ? C'est ce que semble penser nos ministres. Pour nous, participer aux jeux, avoir la chance et le mérite de confronter son talent, ses capacités humaines, dans le jeu du sport avec des sportifs qui convergent de la planète est une victoire en soi.

Cette victoire a d'autant plus de valeur si de nouveaux pays participent, si leur pratiques culturelles s'inscrivent dans les programmes, si leurs pratiques sociales et politiques permettent l'émergence du haut niveau chez eux aussi (Bangladesh, 160 millions d'individus, 0 médaille, un des premiers pays fabriquant de tenues sportives).

Face au slogan « Transformer l'argent en or », nous préférons l'alchimie de la participation, du respect et de la rencontre. Elle ne produira pas moins d'exploits !

Des jeux du progrès

Si les jeux doivent se tenir à Paris, ils doivent être les jeux du progrès

Ceux des droits sociaux et des droits environnementaux au cœur de la préparation et de la mise en œuvre de l'événement. Un jour sans béton n'est pas un jour sans soleil, contrairement à ce que pourraient penser quelques grands patrons, et nous devons veiller à ne pas laisser massacrer de nouveaux quartiers de Paris !

Une approche no-logo

Si les jeux sont aussi une bonne affaire commerciale, nous devons repenser cette dimension et faire bouger les lignes : aller par exemple du sponsoring au mécénat, redistribuer les cartes du partenariat financier en fonction de critères.

Assurer une participation du plus grand nombre aux événements.

Des politiques tarifaires d'accès aux lieux de compétitions doivent être pensées en amont, comme les politiques de déplacements et d'hébergement. Rappelons que seules 10 000 places avaient été prévues pour l'Euro 2016 pour les « quartiers », sur plusieurs millions vendues...

Quelques propositions concrètes :

- Lier la candidature et l'obtention des jeux à un plan ambitieux de développement du sport.
- Organiser les jeux paralympiques avant les jeux pour « valides ».
- Instaurer un principe de solidarité « grande nation sportive » – « petite nation sportive » par des accords bilatéraux pour préparer les jeux.
- Assurer aux citoyens ultramarins, la possibilité de participer à la fête en métropole.
- Organiser des jeux olympiques scolaires.
- Accompagner les sportifs engagés dans la préparation mais non sélectionnés.
- Accompagner les sportifs après les jeux.
- Promouvoir une déclaration européenne pour modifier le fonctionnement du CIO.

Conclusion :

Pour les militants Jeunesse et Sports du SNEP-FSU, il faut se saisir de cette candidature pour promouvoir nos valeurs et faire avancer nos mandats pour le sport et l'EPS. Nous devons poursuivre nos échanges avec le comité de candidature Paris 2024, mais aussi avec nos ministres. Qu'on se le dise, la voix du SNEP-FSU compte. Une candidature de Paris 2024 sans le soutien du syndicat qui représente plus de 80% des enseignants d'EPS et 20% des profs de sport serait pour le moins malvenue, surtout quand on sait qu'un des critères à remplir est l'adhésion de la population au projet. Alors, pourquoi ne pas fixer la date de décision de soutien du SNEP-FSU à la candidature de Paris

3 mois avant la décision du CIO ? C'est peut-être la meilleure façon de peser dans les politiques sportives en dehors et dans les jeux, en dehors et dans le territoire national. ■

